

Version synthétique

CHARTE HARMONY DE PRODUCTION DE BLÉ

France
RÉCOLTE 2023



Mondelēz
International
SNACKING MADE RIGHT

NOTRE HISTOIRE

En 2008, la Charte Harmony de production de blé tendre a été élaborée avec l'aide d'experts agricoles et environnementaux et en étroite collaboration avec les acteurs de sa filière. Dans le cadre d'une approche d'amélioration continue, la Charte est révisée chaque année avec toutes les parties prenantes.

Pour la récolte 2023, une nouvelle Charte Harmony est mise en place. Elle est constituée de 37 pratiques agricoles adhérant aux principes de l'agriculture régénératrice et ayant pour objectifs de contribuer à l'atténuation du changement climatique et à ralentir l'érosion de la biodiversité*.

LA CHARTE HARMONY, UNE APPROCHE HOLISTIQUE

Les pratiques agricoles de la Charte Harmony couvrent l'ensemble du périmètre de la culture du blé et font intervenir tous les acteurs, depuis le semis jusqu'au stockage. Elles rejoignent les principes de l'agriculture régénératrice en s'articulant autour de 4 piliers :

- Le **climat** : avec l'ambition de réduire encore plus concrètement les émissions de gaz à effet de serre lors de la production du blé ainsi que d'engager les filières dès à présent, via de bonnes pratiques, à adopter les leviers permettant la séquestration carbone dans leurs exploitations;
- La **biodiversité** : avec un 1^{er} axe dédié à la mise en place et au maintien d'habitats naturels et un 2nd axe dédié à la réduction des pressions exercées sur la biodiversité, centré principalement sur l'usage des produits phytopharmaceutiques;
- La **qualité du blé** : en assurant en collaboration avec notre amont agricole la traçabilité des pratiques agricoles, du blé et de la farine;
- **L'accompagnement des agriculteurs** : avec un focus sur le partage de connaissances tant sur le programme Harmony que sur les innovations et nouvelles pratiques ou encore les perspectives réglementaires.

UNE CHARTE VÉRIFIÉE

La charte Harmony fait l'objet d'un accompagnement et d'un suivi régulier tout au long de l'année ainsi que d'un plan d'audit par des organismes tiers indépendants chez 10% des agriculteurs, 100% des organismes stockeurs et 100% des meuniers.

* La charte Harmony a pour vocation d'évoluer au fur et à mesure de la maturité des agriculteurs et des avancées des techniques agricoles pour favoriser un impact optimal.

PRATIQUES OBLIGATOIRES

	OBJECTIF	DESCRIPTION SYNTHETIQUE
IMPLANTATION DE LA CULTURE		
1. Jachères mellifères	Réintroduire de la biodiversité localement (insectes pollinisateurs et auxiliaires)	Planter une jachère mellifère, annuelle ou pérenne, sur l'équivalent de 3% minimum de la surface totale emblavée en blé Harmony et maintenir cette jachère a minima jusqu'à la fin de floraison. Les espèces sont adaptées à une large diversité d'insectes.
2. Connaissance et préservation de la biodiversité	Améliorer ses connaissances sur la biodiversité et les bonnes pratiques pour la préserver.	Mettre en œuvre au moins une des actions telles que suivre une formation dédiée à la biodiversité, procéder à un diagnostic du potentiel biodiversité sur l'exploitation, appliquer de bonnes pratiques de récolte.
3. Rotation des cultures – Diversification et durée	Améliorer la fertilité des sols et limiter les adventices et les ravageurs	Cultiver au moins 4 cultures différentes sur 5 ans, dont au moins une espèce de légumineuse en tant que culture principale ou culture intermédiaire. Limiter le blé sur blé à 10% maximum par meunier.
4. Couverture des sols – Durée	Préserver les sols de l'érosion et améliorer leur fertilité, tout en stockant du carbone.	Assurer un sol couvert avant le semis du blé (culture précédente, chaumes, repousses de colza, autre). Mettre en place une culture intermédiaire après le blé s'il est suivi d'une culture de printemps
5. Réduction du travail du sol	Préserver la fertilité et la biodiversité du sol	Réduire la fréquence et la profondeur du travail du sol, en passant d'un travail continu à un travail alternatif ou une absence de travail du sol
NUTRITION DE LA CULTURE		
6. Raisonnement des apports d'azote en fonction de l'efficacité de l'azote	Optimiser la fertilisation azotée pour la réduction des gaz à effet de serre et la santé des sols.	Améliorer l'efficacité de l'azote prévisionnelle sur les parcelles Harmony à l'échelle de l'organisme stockeur en tenant compte de la variété de blé utilisée.
7. Plan prévisionnel de fumure	Déterminer la quantité d'engrais organique et minéral à appliquer	Réaliser le plan prévisionnel de fumure des parcelles de blé Harmony à l'aide d'outils spécialement développés.
8. Intrants organiques ou retour de résidus de culture sur la parcelle	Réduire l'usage d'intrants de synthèse, tout en améliorant la fertilité du sol et le stockage du carbone	Laisser les résidus de la culture précédant le blé Harmony en place, lorsque cela est possible et pertinent ou utiliser des engrais organiques à l'échelle de la rotation. Ne pas utiliser les boues urbaines
9. Connaissance des sols – Analyse de sols	Surveiller la qualité et la biodiversité des sols afin de concevoir un plan d'action pertinent pour l'agriculteur	Effectuer une analyse physico-chimique du sol, tous les 5 ans
SANTÉ DE LA CULTURE		
10. Interdiction de traitements sur les jachères mellifères	Éviter les risques d'exposition de la faune et de la flore à des pollutions chimiques, en particulier des pollinisateurs.	Pas de traitement phytosanitaire sur les jachères mellifères.
11. Utilisation de produits de biocontrôle / biostimulants	Utiliser des solutions alternatives aux produits phytosanitaires et aux engrais conventionnels	Les organismes stockeurs doivent proposer à leurs agriculteurs des solutions alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires, incluant au moins un ou plusieurs produits de biocontrôle et/ou biostimulants. Prendre en compte les conditions météorologiques avant tout traitement, utiliser des buses anti-dérive, proscrire les traitements insecticides (hors Abeille) sur les cultures adjacentes à des surfaces d'intérêt écologique dédiées aux pollinisateurs ou sur les berges des cours d'eau. Proscrire l'utilisation des acaricides pendant les périodes de butinage.
12. Conditions d'application des traitements phytosanitaires autorisés	Gérer les traitements phytosanitaires et réduire le risque de rejet de pesticides dans l'environnement pendant les traitements.	

PRATIQUES OBLIGATOIRES

	OBJECTIF	DESCRIPTION SYNTHETIQUE
IRRIGATION		
13. Raisonner les apports en eau, en tenant compte des réserves en eau du sol	Raisonner les apports en eau pour préserver la ressource.	Connaître les réserves en eau du sol, enregistrer le volume d'eau utilisé et sa justification, utiliser des équipements qui optimisent les apports en eau
STOCKAGE ET TRANSPORT		
14. Interdiction des insecticides de stockage	Limiter les résidus de produits phytosanitaires dans les produits finis.	Ne réaliser aucune désinsectisation du blé Harmony en ayant recours à des insecticides de contact à résidus persistants.
TRAÇABILITÉ		
15. Gestion de la traçabilité du blé Harmony	Garantir que le blé Harmony n'est pas mélangé avec d'autres blés	Identifier clairement les lots de matières premières agricoles destinés à Mondelēz et les séparer physiquement
16. Fiche culture et collecte de données	Avoir une traçabilité complète de chaque parcelle de blé Harmony, pour calculer entre autres des indicateurs agro-environnementaux	Enregistrer toutes les informations concernant la parcelle de blé Harmony (surface, précédent cultural, variétés de blé, etc.), l'ensemble des interventions réalisées et leur justification, ainsi que des informations relatives à l'exploitation
17. Liste des agriculteurs	Garantir la traçabilité de blé Harmony à toutes les étapes	Transmettre la liste des agriculteurs et les informations relatives à leurs parcelles à Mondelēz;
LES HOMMES		
18. Programme de formation Harmony	Fournir aux agriculteurs tous les éléments nécessaires à la compréhension et à l'application de la Charte Harmony	Suivre les 2 premiers modules du programme de formation Harmony au plus tard avant la récolte 2023.
19. Formation des agriculteurs à la nouvelle Charte Harmony	Garantir la bonne compréhension de la Charte par les agriculteurs	L'organisme stockeur doit fournir aux agriculteurs la charte Harmony intégrale ainsi que l'appui d'un service de recommandation sur la Charte Harmony
20. Interdiction des produits les plus dangereux pour la santé humaine	Limiter les risques pour la personne qui applique les produits et pour la population avoisinante.	Interdiction des spécialités commerciales comportant certaines phrases de risques particulièrement dangereuses pour la santé

BONNES PRATIQUES (FACULTATIVES)

	OBJECTIF	DESCRIPTION SYNTHETIQUE
IMPLANTATION DE LA CULTURE		
A. Surfaces d'Intérêt Ecologique	Développer et maintenir d'importants services écosystémiques	Dédier 7% de la surface agricole utile à des surfaces d'intérêt écologique non-productives, et dans l'idéal 10%
B. Plantation et entretien des haies	Créer de l'habitat naturel pour la biodiversité et améliorer les conditions de production	Planter des haies multi-strates ou de compléter des haies existantes et de les entretenir
C. Agroforesterie intra-parcellaire	Améliorer les conditions de production, stocker du carbone, protéger la biodiversité	Planter et entretenir des rangées d'arbres à l'intérieur des parcelles en adaptant la densité et les essences.
D. Maintien de bordures de champs fonctionnelles	Favoriser les auxiliaires, réduire les risques d'érosion et les adventices	Maintenir et entretenir un linéaire de bordures (bords extérieurs de champs) fonctionnelles autour de la parcelle Harmony. Cette fonctionnalité est contrôlée au printemps ou au début de l'été.
E. Prairies temporaires dans la rotation	Améliorer la fertilité du sol et réduire la pression exercée par les parasites et adventices.	Augmenter la part des prairies temporaires dans les rotations prairies-cultures dans les systèmes mixtes cultures-élevage, voire de les réintroduire dans les systèmes céréaliers, sur au moins 2 ans
F. Couverture des sols - Diversification	Améliorer la biodiversité cultivée tout en préservant les sols et en améliorant leur fertilité	Mettre en place un couvert (avant le blé Harmony et/ou après le blé Harmony, en fonction du calendrier cultural) avec au moins 3 espèces différentes (semées ou spontanées), dont deux espèces faisant partie des espèces éligibles au titre des jachères mellifères
G. Gestion du semis et risque DON	Limiter la pression parasitaire et le risque de verse pour réduire les traitements phytosanitaires	Adapter les dates de semis et les densités de semis grâce à des outils d'aide à la décision ainsi que de raisonner la combinaison précédent cultural, travail du sol et sensibilité au risque accumulation de DON
H. Semis direct	Améliorant la structure des sols et leur biodiversité.	Ne pas travailler le sol avant le semis du blé Harmony en pratiquant un semis direct
I. Optimisation de la consommation de diesel par les machines agricoles	Réduire la consommation de diesel et les émissions de gaz à effet de serre	Faire un diagnostic des moteurs des tracteurs en les faisant tourner sur un banc d'essai moteur tous les 3 ans. Appliquer les règles d'éco-conduite.
NUTRITION DE LA CULTURE		
J. Utilisation de formes moins émettrices d'azote	Réduire les émissions de gaz à effet de serre	Réduire l'utilisation des formes d'azote les plus sensibles à la volatilisation de l'ammoniac (c.-à-d. les solutions d'urée et azotées) dans la dose totale de fertilisation appliquée.
K. Ajustement de la dose d'azote prévisionnelle - Utilisation d'outils d'aide à la décision	Augmenter l'efficacité de la dose totale d'azote et réduire les émissions de gaz à effet de serre.	Utiliser des outils d'aide à la décision pour optimiser la dose prévisionnelle d'azote à apporter à la parcelle ainsi que des outils de pilotage en fin de cycle pour affiner les apports azotés

BONNES PRATIQUES (FACULTATIVES)

	OBJECTIF	DESCRIPTION SYNTHETIQUE
SANTÉ DE LA CULTURE		
L. Gestion des traitements avec des régulateurs de croissance	Limiter la verse du blé et réduire l'impact sur le rendement et la qualité, limiter l'usage des produits phytosanitaires.	Prévenir le risque verse en choisissant une variété moins sensible à ce risque, gérant la densité et date du semis et en s'adaptant au type de sol. Limiter l'utilisation des régulateurs de croissance sur les parcelles Harmony
M. Réduction des traitements phytosanitaires	préserver la biodiversité du sol et réduire les risques de contamination des milieux adjacents aux parcelles	Optimiser selon une démarche d'amélioration continue, l'utilisation des traitements phytosanitaires sur les parcelles Harmony à l'échelle de l'organisme stockeur
N. Semis de variétés tolérantes aux maladies et adaptation de l'utilisation de fongicides	Assurer une utilisation raisonnée des produits phytosanitaires en ne traitant que si nécessaire.	Ne traiter qu'en dernière nécessité en mettant en place l'un des leviers suivants pour diminuer la pression des bioagresseurs : semer une variété résistante à au moins une des maladies foliaires principales, mettre en place une pratique agronomique visant à réduire la pression des bioagresseurs (faux-semis, décalage de la date de semis, labour occasionnel, plantes compagnes...), utiliser un outil de pilotage pour intervenir au moment opportun ou mettre en place des variétés de blé bénéficiant des Certificats d'Economie de Produits Phytopharmaceutiques (CEPP)
GESTION DES DÉCHETS		
O. Gestion de la collecte des déchets	Éviter la contamination de l'environnement	L'organisme stockeur est encouragé à aider à la mise en place des flux de collecte, proposer des solutions, en particulier pour la collecte des déchets type emballages vides, des produits phytosanitaires non utilisables, Les Films Agricoles Usagés, EPIs ... Informer l'agriculteur de toutes les filières de collecte des déchets existantes pour les autres déchets du type huiles usagées, batteries, piles de clôtures etc.
STOCKAGE ET TRANSPORT		
P. Gestion du stockage	Éviter toute contamination du blé Harmony pendant le stockage	Utiliser uniquement des cellules de stockage ventilées, préparer les cellules avant le remplissage, enregistrer l'évolution des températures de stockage des grains tous les mois dès la moisson pour respecter la méthodologie de refroidissement du blé, surveiller la présence potentielle d'insectes à l'aide de pièges.
Q. Nettoyage et traitement du matériel de transport	Éliminer les risques d'endommagement de la récolte par des produits de désinsectisation	S'assurer qu'un nettoyage des moyens de transport du blé Harmony (bennes, citernes) a bien été réalisé et de s'assurer que les méthodes de nettoyage et de traitement appliquées sont conformes au cahier des charges de Qualimat

20 PRATIQUES OBLIGATOIRES

IMPLANTATION DE LA CULTURE

1. Jachères mellifères
2. Connaissance et préservation de la biodiversité
3. Rotation des cultures – Diversification et durée
4. Couverture des sols – Durée
5. Réduction du travail du sol

NUTRITION DE LA CULTURE

6. Raisonement des apports d'azote en fonction de l'efficacité de l'azote
7. Plan prévisionnel de fumure
8. Intrants organiques ou retour de résidus de culture sur la parcelle
9. Connaissance des sols – Analyse de sols

SANTÉ DE LA CULTURE

10. Interdiction de traitements sur les jachères mellifères
11. Utilisation de produits de biocontrôle / biostimulants
12. Conditions d'application des traitements phytosanitaires autorisés

IRRIGATION

13. Raisonner les apports en eau, en tenant compte des réserves en eau du sol

STOCKAGE ET TRANSPORT

14. Interdiction des insecticides de stockage

TRAÇABILITÉ

15. Gestion de la traçabilité du blé Harmony
16. Fiche culture et collecte de données
17. Liste des agriculteurs

LES HOMMES

18. Programme de formation Harmony
19. Formation des agriculteurs à la nouvelle Charte Harmony
20. Interdiction des produits les plus dangereux pour la santé humaine

17 BONNES PRATIQUES FACULTATIVES

Pour soutenir les pratiques obligatoires et vous permettre d'aller plus loin dans l'amélioration de votre impact environnemental

IMPLANTATION DE LA CULTURE

- A. Surfaces d'Intérêt Ecologique
- B. Plantation et entretien des haies
- C. Agroforesterie intra-parcellaire
- D. Maintien de bordures de champs fonctionnelles
- E. Prairies temporaires dans la rotation
- F. Couverture des sols - Diversification
- G. Gestion du semis et risque DON
- H. Semis direct
- I. Optimisation de la consommation de diesel par les machines agricoles

NUTRITION DE LA CULTURE

- J. Utilisation de formes moins émettrices d'azote
- K. Ajustement de la dose d'azote prévisionnelle - Utilisation d'outils d'aide à la décision

SANTÉ DE LA CULTURE

- L. Gestion des traitements avec des régulateurs de croissance
- M. Réduction des traitements phytosanitaires
- N. Semis de variétés tolérantes aux maladies et adaptation de l'utilisation de fongicides

GESTION DES DÉCHETS

- O. Gestion de la collecte des déchets

STOCKAGE ET TRANSPORT

- P. Gestion du stockage
- Q. Nettoyage et traitement du matériel de transport